

Deûlémont, le 26 juillet 2019

Objet : enquête publique projet de construction plate-forme portuaire bi-modale et deuxième congélateur Clarebout à Warneton Belgique

Monsieur le Préfet,

Grâce à cette enquête publique, je veux donner mon avis et vous exposer mes réticences face au projet de construction d'une plate-forme bimodale et d'un deuxième congélateur en face de mon village de Deûlémont.

Nous nous sommes installés ma famille et moi au centre de Deûlémont en août 2011 car nous avons trouvé cette commune très calme et très verte : un village tranquille à la campagne, loin des pollutions sonores et visuelles de l'agglomération lilloise.

En 2013, nous avons donc été très désagréablement surpris quand nous avons subi les travaux de construction du congélateur géant de l'entreprise Clarebout à quelques centaines de mètres de chez nous de l'autre côté de la Lys. Les travaux très bruyants avaient lieu jour et nuit.

A l'issue de ces travaux, quelle n'a pas été notre stupeur face à ce congélateur géant (deux fois plus grand que l'église de notre village) qui a bouché notre horizon. Finie la vue sur les collines de Mesen et terminée la vue sur le ciel et les arbres de l'autre côté de la rivière. Comment Clarebout a-t-il pu imposer un tel bâtiment à proximité d'habitations ?

Ce que je redoute le plus, serait que Clarebout s'agrandisse encore, augmente ses productions, construise un deuxième congélateur et transforme totalement le paysage et la qualité de vie des deûlémontois. Car en plus de nous avoir volé notre paysage et notre horizon, Clarebout nous empeste avec les odeurs nauséabondes de fritures et les bruits effroyables quand les cheminées sont nettoyées. On a l'impression qu'un avion nous tombe dessus tellement le bruit des turbines est fort certaines nuits.

Aujourd'hui, Clarebout veut construire un port de chargement et de déchargement juste de l'autre côté de la rivière, autant dire à notre porte. Pourquoi faire, si ce n'est faciliter la production et pouvoir s'agrandir encore. Devons-nous subir les nuisances des travaux ? Quel impact aura ce port sur la rivière ? On ne peut pas toucher à un écosystème sans le perturber !

Les champs et les prés situés de l'autre côté de la Lys sont inondés lors des fortes pluies que ce soit en automne, en hiver ou au printemps. Quel sera l'écoulement des eaux si un port dévie ou empêche le cours normal du courant ? Serons-nous inondés de ce côté-ci de la Lys ? Des ports existent à Comines Belgique (5kms) et Wambrechies (10 kms). Pourquoi construire un nouveau port ?

Qui peut nous garantir que nous n'entendrons pas le bruit des chargements et déchargements des péniches ? Les activités portuaires sont toujours bruyantes. Et chez nous, il est impossible de construire des barrières anti-bruits entre l'usine et nos habitations car il n'y a que la rivière qui nous sépare du site Clarebout. Allons-nous devoir nous barricader pour vivre dans le calme ?

Vous l'aurez compris, monsieur le Préfet, je ne veux pas, ma famille ne veut pas, les habitants de Deûlémont ne veulent pas que l'entreprise Clarebout continue de s'agrandir et de détruire notre environnement et notre qualité de vie. Aussi, je m'oppose fermement au projet de construction de Clarebout d'une plate-forme bimodale sur la Lys et d'un deuxième congélateur à Warneton.

Avec toute ma considération,

Isabelle Hénard